

# La Solidarité olympique

## Cours d'athlétisme au Nigéria

par M. Abraham A. Ordia,

président du Conseil Supérieur du Sport en Afrique,  
secrétaire général du CNO.

*Lors du cours de perfectionnement destiné aux entraîneurs d'athlétisme et organisé conjointement par la Solidarité olympique et l'IAAF, qui s'est déroulé à Lagos (NGR), du 16 au 25 janvier, M. Abraham A. Ordia, membre de la Commission pour la Solidarité olympique, rappela aux participants quels sont les buts et activités du mouvement de Solidarité olympique.*

*Nous publions ci-dessous de larges extraits de son intervention.*

\*  
\* \*

« ... La création du mouvement de Solidarité olympique est l'une des réalisations les plus importantes accomplies ces dernières années par le Comité International Olympique. Par l'intermédiaire de ce mouvement, les Comités Nationaux Olympiques sont ainsi plus proches du CIO et donc du Mouvement olympique, raison de leur existence.

Avant de situer leurs relations avec la Solidarité olympique, il est opportun de décrire le cadre général de leurs attributions dans lequel ces relations s'imbriquent. Tout au long de l'année, les activités des CNO touchent à des domaines divers : besoins sportifs de leur pays, entraînement des athlètes, formation des officiels, médecine sportive, conseils et assistance dans le domaine des installations sportives, de l'infrastructure, etc.

Tous les deux ans, les CNO du monde entier se réunissent en une assemblée générale des CNO, dont Me Giulio Onesti est le président. Cette assemblée aborde des questions d'intérêt commun, avance des suggestions, soumet éventuellement des recommandations au CIO. Le fait qu'un CNO fasse partie de l'assemblée générale ne l'empêche en aucune façon de s'adresser directement au CIO sur le sujet de son choix.

Les CNO collaborent à la constitution des équipes qui participent tous les quatre ans aux Jeux Olympiques. Entre deux réunions

de l'assemblée générale des CNO, la participation à l'organisation de la Solidarité olympique et le contrôle de ses activités sont assurés par une commission mixte du CIO. Les CNO sont représentés par 15 membres élus.

Afin que les représentants des CNO participent en permanence aux activités et à la gestion de la Solidarité olympique, le Président du CIO a instauré un conseil de la Solidarité olympique, composé du président de la Commission pour la Solidarité olympique, du coordonnateur et de deux autres membres...

... La Solidarité olympique est, en fait, un programme d'assistance technique sur le plan sportif accordée aux CNO, qui, à leur tour, devront aider à développer le sport dans tous les pays qui demandent une aide et à faire progresser l'idéal olympique. Le CIO, qui collabore étroitement avec les CNO ainsi qu'avec les Fédérations Internationales sportives et d'autres organismes intéressés, est chargé de la mise en place de cette assistance technique.

Le programme de la Solidarité olympique regroupe les domaines essentiels suivants à l'intérieur desquels une aide réelle peut être apportée :

- a) organisation générale et développement du sport,
- b) formation des administrateurs, organisateurs, entraîneurs et officiels,
- c) documentation sportive technique,
- d) médecine sportive,
- e) infrastructures sportives.

L'aide de la Solidarité olympique est accordée exclusivement sous forme de services. Elle ne consiste pas en une distribution de fonds, à l'exception de certaines aides matérielles aux étudiants qui sont explicitées ci-après. D'une manière générale, la priorité est accordée aux missions d'aide répondant aux besoins exprimés par les pays en voie de développement. Toute assistance provenant de la Solidarité olympique, qu'elle soit destinée exclusivement au CNO ou à



Janvier 1978 - Lagos: l'auteur du rapport ci-contre, M. Abraham Ordia (à l'extrême gauche), pose en compagnie du président de l'IAAF, M. Adriaan Paulen (à droite) qui a, à sa droite, le Brigadier Adefope, le Dr. Jozsef Sir, directeur du cours, le Major-Général Olufemi Olutoye, président du CNO du Nigéria.

d'autres organisations sportives du pays, ne peut être accordée et s'effectuer que par l'intermédiaire du CNO de ce pays.

Des séminaires et des cours d'instruction sont organisés dans différents pays. Des diplômés attestant qu'une formation a été donnée sont décernés aux participants.

### Conditions financières

L'aide accordée par la Solidarité olympique est toujours accompagnée de la participation matérielle réelle et de la collaboration du pays assisté :

- a) les frais de déplacement des étudiants de leur domicile au lieu où se déroulent les cours sont pris en charge par les autorités sportives de leur pays d'origine ou même par eux-mêmes.  
Le même principe s'applique aux pertes de salaires ou revenus.
- b) Pendant la période des cours et conformément aux conditions arrêtées par le CIO, les frais de logement et de pension des étudiants sont pris en charge par la Solidarité olympique qui leur procurera également tous les documents nécessaires.
- c) La Solidarité olympique prend en charge les assurances maladie ou accident contractées pour les étudiants pour la durée du cours.
- d) En ce qui concerne les cours spéciaux de longue durée (de 8 mois à 4 ans), des

conditions particulières leur seront appliquées...

... En dehors des cours de la Solidarité olympique, patronnés par le CIO, les Fédérations Internationales sportives et d'autres organismes sportifs organisent des cours semblables de courte durée. Les membres africains de la Solidarité olympique considèrent cet état de fait comme un gaspillage d'énergie, de talent et de ressources financières. Nous nous sommes toujours demandés s'il ne serait pas possible d'harmoniser ces cours sur l'entraînement. Lors des réunions de la Commission pour la Solidarité olympique à Abidjan et à Lausanne, nous avons fait connaître notre opinion à ce sujet. Je suis heureux de pouvoir dire que nos propositions ne sont pas restées lettre morte. Elles ont été, au contraire, fort bien accueillies.

Le coordonnateur, lors du rapport qu'il a présenté devant la 79e Session du CIO réunie à Prague en juin dernier, a notamment déclaré :

*« Lors des réunions olympiques à Abidjan, de nombreuses innovations concernant la Solidarité olympique ont été introduites...*

*Le principe d'une collaboration plus étroite avec les FI à propos de problèmes techniques a été adopté. Il est impossible que la Solidarité olympique aborde la formation technique des athlètes, entraîneurs et juges sans avoir recours aux connaissances spécifiques des FI. Par ailleurs, les Fédérations se sont tout de suite prononcées en faveur*

*de ce genre de collaboration. Je suis heureux de pouvoir dire que les pourparlers en cours sont fort prometteurs. Un accord d'ensemble a été conclu avec M. Paulen, président de la Fédération Internationale 'Amateur d'Athlétisme (IAAF), et M. Ercegan, président de la Fédération Internationale des Luttes Amateurs (FILA)... »*

J'espère sincèrement que d'autres fédérations et organisations apporteront leur soutien aux efforts déployés par la Commission du CIO pour la Solidarité olympique afin de venir en aide aux sportifs et sportives.

La Solidarité olympique se doit, dit-on, de traduire sur le plan pratique l'aide et la collaboration amicales et mutuelles que l'ensemble des CNO s'apportent réciproquement, ceci concernant d'une part ceux qui demandent une assistance et, d'autre part,

ceux qui apportent leur contribution pour que l'aide prévue puisse être effectivement accordée. La Solidarité olympique ne devrait pas être la seule à avoir l'initiative de l'organisation d'un projet d'assistance auquel elle apporte une aide matérielle. En effet, les CNO qui demandent de l'aide et, dans la mesure du possible, un ou plusieurs autres CNO devraient apporter leur contribution matérielle à ce plan d'assistance.

J'ose espérer que les leçons que l'on pourra retirer de cette expérience profiteront à vos pays respectifs ainsi qu'à vos compatriotes. Ce n'est que de cette façon que ces cours pourront être utiles. C'est, de plus, le seul moyen de justifier l'emploi de sommes considérables, le temps et le matériel nécessaires à l'organisation de ces cours... »

A.O.